

SNE

**STRATÉGIES
NATIONALES
D'ENGAGEMENT**



APPRENDRE DE LA SNE ALBANIE

**BONNES PRATIQUES ISSUES D'UNE
PLATE-FORME MULTIPARTITE**

**INTERNATIONAL
LAND
COALITION**

SNE

STRATÉGIES
NATIONALES
D'ENGAGEMENT

RÉSUMÉ

LA SNE ALBANIE est appuyée par des OSC, des députés, des établissements universitaires, la Banque mondiale et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement. Le gouvernement la considère comme un point de référence crédible et digne de confiance, qu'il est possible de consulter sur les questions de gouvernance foncière et forestière. Comment la SNE Albanie y est-elle parvenue ? Tout d'abord, l'identification des défis communs en matière de gestion et d'utilisation des terres et des forêts par plusieurs parties prenantes a jeté des bases solides pour la SNE en 2013, lorsqu'un document de cadrage – qui allait ensuite servir de fondement à la stratégie de la SNE – a été élaboré.

Deuxièmement, la SNE a tissé un lien entre le niveau de la base et celui de l'élaboration des politiques. Le plaidoyer se fonde essentiellement sur des éléments factuels. Les revendications sont non seulement renforcées par le fait que les contributions sont recueillies directement auprès des communautés locales et forestières (les réunions se tiennent souvent avec des administrateurs de niveau local, des associations forestières et des fédérations forestières nationales), mais également par le soutien apporté par les institutions de recherche et les universitaires. Des visites de terrain sont organisées pour les députés afin que ces derniers voient de leurs yeux les conditions de vie et les besoins des communautés forestières. Lors des audiences publiques et des réunions informelles avec les fonctionnaires gouvernementaux, les représentants de la SNE sont entendus et leurs déclarations et demandes sont considérées comme bien-fondées et décisives. La plate-forme est actuellement dirigée par un Comité de coordination et de consultation (CCC) réunissant l'ensemble des parties prenantes de la SNE lors des réunions régulières. Sa légitimité est démontrée par le fait qu'il inclut aussi actuellement les députés membres du groupe de travail en train de rédiger la nouvelle loi forestière au Parlement.

Enfin, la SNE a gagné la confiance générale en recourant à l'expertise qu'elle a pu mobiliser pour le renforcement des capacités dans les unités gouvernementales locales et la sensibilisation à la participation des femmes aux associations d'utilisateurs des forêts.



SNE ALBANIE

LES BONNES PRATIQUES

POUR RENDRE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE PLUS CENTRÉE SUR LES PERSONNES

La **Base de données de bonnes pratiques** de l'ILC est une initiative qui documente et systématise l'expérience des membres et des partenaires de l'ILC dans le domaine de la promotion de la gouvernance foncière centrée sur les personnes, comme défini dans la Déclaration d'Antigua de l'Assemblée des membres de l'ILC. Pour en savoir plus, voir : www.landcoalition.org/fr/what-we-do

L'activité de la SNE Albanie soutient la gouvernance foncière centrée sur les personnes, du fait qu'elle contribue à :



ENGAGEMENT 1

Respecter, protéger et renforcer les droits fonciers des femmes et des hommes vivant dans la pauvreté.



ENGAGEMENT 4

Garantir l'équité de genre dans les questions foncières.



ENGAGEMENT 6

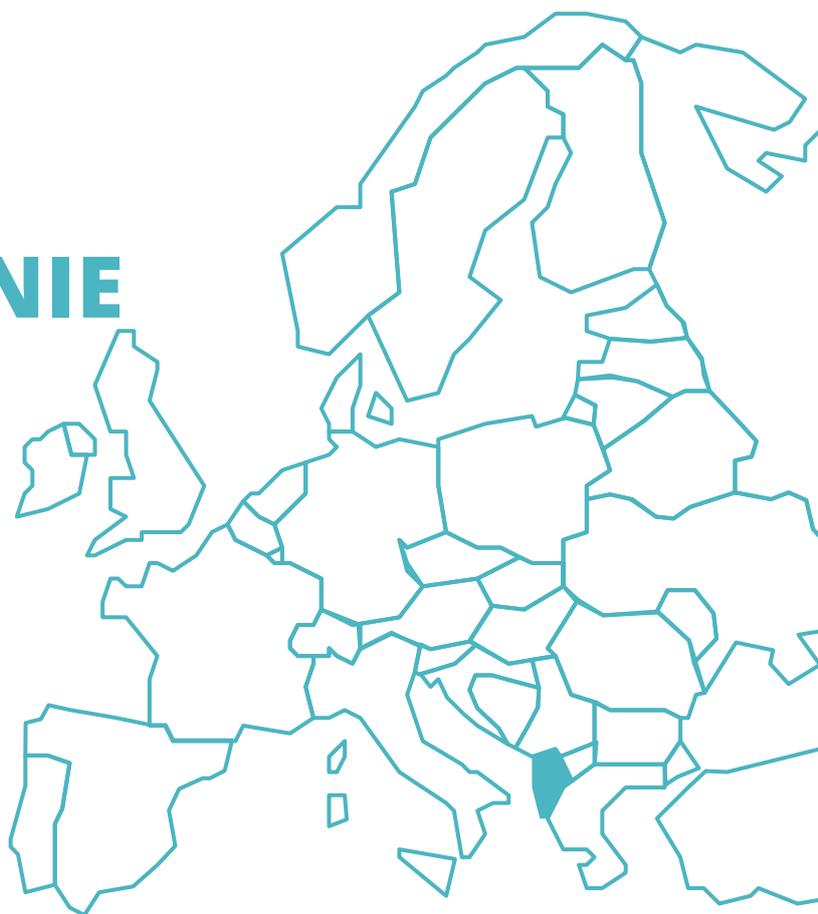
Habiliter le rôle des utilisateurs locaux de la terre dans la gestion du territoire et de l'écosystème.



ENGAGEMENT 7

Veiller à ce que les processus de prise de décisions soient participatifs.

L'ORIGINE DE LA SNE ALBANIE



● En 2013 – dans le cadre de la Stratégie 2011-2015 de l'ILC – une Stratégie nationale d'engagement a été formulée en Albanie. Elle est le fruit de consultations globales et de discussions entre de multiples acteurs. La première étape a été la production d'un document de cadrage identifiant les défis les plus critiques et urgents pour la gouvernance foncière en Albanie. Les défis identifiés ont été : i) la garantie d'améliorations d'ordre juridique au niveau de la propriété des terres agricoles, forestières et des pâturages ; ii) la réalisation d'avancées dans le processus de transfert des terres forestières et des pâturages ; et iii) le renforcement du rôle et des capacités des associations d'utilisateurs des forêts et des pâturages ainsi que de l'engagement des femmes dans les processus décisionnels. Ceci a constitué la base commune pour un accord sur l'établissement de la SNE et de la stratégie 2014-2016, mise en œuvre sous la conduite de la NFCFPA (pour en savoir plus, veuillez consulter la Stratégie pays Albanie - 2013).

Lors des 26 dernières années, l'Albanie a connu d'importantes réformes juridiques, administratives et territoriales, assorties de changements affectant les secteurs foncier et forestier. Le changement le plus important a été le transfert des biens immeubles dans la propriété privée.

Le secteur forestier évolue vers une gestion décentralisée des forêts. En 2016, suite à la réforme administrative et territoriale, les forêts et les pâturages furent transférés aux unités gouvernementales locales récemment établies. Les droits d'usage et de propriété sont extrêmement importants pour les communautés locales, dont la survie dépend de la forêt et de ses produits. Ce processus de décentralisation peut avoir un impact positif sur elles. Cependant, les droits des usagers des forêts ne sont pas encore dûment pris en compte et le nouveau projet de loi - qui fait actuellement l'objet d'un processus de consultation - n'a pas encore été approuvé. C'est notamment ce sur quoi la SNE Albanie cherche à faire la différence.

LE COMITÉ DE COORDINATION ET DE CONSULTATION

La mise en place d'un organe de coordination et de consultation -

Lors de la première année de la Stratégie, l'objectif premier de la SNE Albanie a été de dégager des synergies entre les différents acteurs, notamment dans le domaine de la gouvernance des forêts. Un Comité de coordination et de consultation (CCC) a été mis en place lors du lancement de la SNE

Une large participation de multiples acteurs influents -

Outre la NFCFPA (la Fédération nationale des forêts et pâturages communaux d'Albanie), qui coordonne la SNE, le CCC réunit des députés, le ministère de l'Environnement (également le ministère de l'Agriculture, en 2013), des universitaires, la Banque mondiale, l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, la Fondation CNVP (Connecting Natural Values and People – qui travaille de manière étroite avec la NCFPPA) et d'autres représentants des OSC, comme les Fédérations forestières régionales des districts de Korçë, Kukës et Fier, le Centre d'études et de consultations "NATURE" et la Transborder Wildlife Association (TWA).

Certains des députés participant au CCC sont également membres du Comité pour l'environnement et les activités productives, le groupe parlementaire à l'origine de la présentation au Parlement du projet de loi sur la foresterie. Leur présence au sein du CCC revêt une importance cruciale pour la SNE.

La participation des parties prenantes telles que la Banque mondiale et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement est également essentielle. Toutes deux avaient déjà travaillé sur la foresterie en Albanie, en collaboration avec le gouvernement. Plus concrètement, la Banque mondiale avait apporté son

soutien à la création d'une association des usagers des forêts et appuyé le processus de décentralisation ayant lieu dans le pays. L'agence suédoise de coopération internationale pour le développement avait également soutenu le secteur forestier albanais. Les subventions tant de la Banque mondiale que de l'Agence suédoise sont acheminées par le biais de la Fondation CNVP.

Réunions régulières - Le fait que le CCC se réunisse régulièrement et rassemble des acteurs disposant d'intérêts communs a encouragé la participation de parties prenantes ciblées, engagées et puissantes, telles que la Banque mondiale, avec qui la NCFPPA travaillait avant le début de la SNE. Le CCC s'est réuni cinq fois entre 2013 et 2016. La dernière réunion, tenue le 10 septembre 2016, à laquelle participaient également des représentants des municipalités nouvellement établies et de l'Association pour l'autonomie locale, a donné lieu à la nouvelle SNE.

Les membres du CCC ont particulièrement apprécié la contribution des députés. Un accord a été atteint sur les actions que chaque membre du CC devrait mettre en œuvre pour améliorer la gouvernance des forêts. Un document de synthèse incluant des orientations pertinentes a été rédigé et communiqué aux décideurs et aux organisations partenaires.

Un plaidoyer efficace par le biais d'efforts conjoints et une définition commune des questions et des priorités -

La réforme territoriale et administrative réduit le nombre d'unités gouvernementales locales de 364 à 61. Ses conséquences sur le secteur forestier sont importantes, car la réforme attribue un rôle plus important aux nouvelles unités gouvernementales locales dans la gestion des forêts.

Ces dernières ne disposent cependant pas des capacités de planification adéquates pour les ressources forestières et naturelles, et continuent de manquer de personnel professionnel, d'infrastructures et d'outils.

En 2013, une nouvelle loi forestière était en cours de rédaction lorsque – en raison d'un changement de gouvernement – le processus a été interrompu. Le groupe parlementaire en charge du processus de rédaction décida d'impliquer les ministères pour veiller à ce que le projet de loi soit mis en conformité avec la réforme territoriale et administrative en cours de mise en œuvre. Ceci ouvrit une importante opportunité pour la SNE de pousser en faveur de l'inclusion d'aspects tels que l'attribution de droits supplémentaires aux utilisateurs traditionnels des forêts au nouveau projet de loi. Ces aspects n'étaient pas traités dans le projet précédent, qui introduisait cependant des changements positifs. Par exemple, contrairement à la loi forestière de 2008, il mentionnait les associations d'utilisateurs des forêts. Néanmoins, il ne tenait pas dûment compte des implications du processus de décentralisation.

La SNE Albanie plaide en faveur du rapprochement des droits de gestion des forêts des utilisateurs et de l'attribution d'un rôle juridique accru et de meilleurs droits économiques aux associations d'utilisateurs des forêts. Les utilisateurs des forêts devraient pouvoir non seulement utiliser les forêts, mais aussi vendre les produits forestiers et dégager des bénéfices pour leurs familles.



C'est également grâce aux commentaires soumis par le CCC que le précédent projet de loi forestière fut abandonné et qu'une nouvelle mouture est désormais en cours d'élaboration. Les députés, en raison de leur appartenance au CCC, étaient sensibilisés aux problèmes générés par le projet de loi précédent. La Banque mondiale et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement concordaient aussi avec les critiques soulevées par la SNE.

Un groupe de travail fut établi afin d'élaborer la nouvelle loi forestière. Ses membres – du fait qu'ils siégeaient également au CCC – connaissaient la position de la SNE et la prirent en considération dans leurs travaux. Par ailleurs, la SNE mena les efforts de plaidoyer mis en place concernant le contenu des sous-sections. Trois sous-sections seront publiées après l'approbation de la loi. Ils régleront les aspects qui ne sont pas explicitement abordés par la loi forestière.

RELIER LE NIVEAU DE LA BASE AU NIVEAU NATIONAL À TRAVERS LA RECHERCHE ET LE PLAIDOYER

La recherche participative au niveau de la base - Lors de 7 réunions régionales, la SNE – à travers la NCFPPA - a recueilli les contributions des représentant-e-s des municipalités, des unités administratives, des agences environnementales régionales, de l'Inspection de l'environnement, les directeurs du service foresterie, des préfectures, et des fédérations et associations régionales des forêts et pâturages. Lors de ces réunions, la NCFPPA a présenté la nouvelle loi et demandé aux participant-e-s de donner leur avis et d'apporter des suggestions afin de l'améliorer. Ceci a permis à la SNE de préciser les revendications de la base et de les porter au niveau national.

Convenir d'une position commune basée sur des éléments factuels - Lorsque le gouvernement demanda à recevoir des contributions de la SNE, la Banque mondiale a encouragé les parties prenantes de la SNE à discuter et convenir d'une position commune. Un groupe de travail fut créé au sein du CCC, qui incluait la NCFPPA, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Faculté des sciences forestières, chargé de présenter des commentaires et de rédiger un document à l'attention du gouvernement. Une réunion du groupe de travail fut organisée dans les bureaux de la NCFPPA afin d'harmoniser les différentes positions au sein de la SNE et de convenir des commentaires à présenter au gouvernement dans le cadre d'une audience publique.

Le solide lien tissé avec le niveau local renforça la position de la SNE aux yeux du gouvernement. Les revendications présentées par la SNE ne furent ainsi pas considérées comme émanant d'organisations spécifiques ou d'individus, mais directement des personnes affectées, sur le terrain, par la loi forestière.

Le plaidoyer fondé sur des éléments factuels – La NCFPPA utilisa les contributions recueillies lors des réunions régionales pour élaborer un document contenant des propositions concrètes pour le nouveau projet de loi, rédigé en albanais et en anglais. Les propositions appelaient essentiellement à une meilleure définition des rôles et responsabilités et à la reconnaissance des droits des utilisateurs de forêts. En définitive, 23 propositions furent envoyées à de hauts représentants du Parlement albanais, à la délégation de l'UE en Albanie, à l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, à la Banque mondiale, à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), à la fondation CNVP, à la FAO et au ministère de l'Environnement.

En février 2016, la SNE fut invitée à une audience publique par le Comité parlementaire chargé d'examiner le projet de loi. Ceci survint peu après la réunion du CCC de décembre 2015. Grâce aux travaux de recherche réalisés par la SNE Albanie, deux représentants de la SNE eurent l'opportunité de présenter la position de la plate-forme ainsi que les contributions recueillies sur le terrain. Les critiques formulées à l'encontre du projet de loi par la NCFPPA furent soutenues par la Faculté des sciences forestières et l'Association des ingénieurs forestiers. Le ministère dut y prêter une attention toute particulière.

La SNE avait déjà présenté des commentaires écrits au Directeur des forêts du ministère de l'Environnement, qui avait réalisé une présentation sur le projet de loi devant les membres du CCC, déclenchant un débat animé au sein de la SNE.

● VISITES SUR LE TERRAIN

Rapprocher les responsables de l'élaboration des politiques du terrain

Des visites de terrain avec trois députés (dont deux étaient déjà membres du CCC, et un était membre du Comité parlementaire pour l'environnement et les activités commerciales) furent organisées dans une région proche de Tirana.

Ces visites permirent aux parlementaires de rencontrer les communautés, qui eurent l'opportunité de leur exposer leurs préoccupations concernant les droits d'utilisation des forêts. Les députés purent constater de leurs propres yeux que :

1. Les forêts étaient bien entretenues et que leurs utilisateurs ne les avaient pas endommagées ;
2. Les personnes étaient fortement dépendantes des ressources forestières ;

3. Les familles utilisaient les ressources forestières héritées de leurs ancêtres depuis des générations.

Les députés changèrent de point de vue, devenant plus sensibles et compatissants vis-à-vis des besoins des communautés forestières.

Augmenter la fiabilité de la SNE

Grâce à cela et aux autres pratiques exposées précédemment, la crédibilité de la SNE est aujourd'hui telle que le gouvernement a commencé à solliciter ses commentaires sur les questions relatives aux forêts, reconnaissant l'autorité et la fiabilité de la SNE à cet égard.

● RENFORCER LES CAPACITÉS DES UNITÉS GOUVERNEMENTALES LOCALES

La SNE a contribué à développer les capacités des unités gouvernementales locales dans les municipalités disposant actuellement de personnel forestier. Une formation a par exemple été dispensée sur l'utilisation du système d'information géographique et des programmes informatiques de cartographie.

La NFCFPA a aidé une municipalité à rédiger son plan annuel, en incluant les besoins de la communauté au plan – comme les besoins en bois de feu. La municipalité a réalisé une cartographie des plantes médicinales et des autres ressources naturelles sur son territoire. La NFCFPA a soutenu l'inclusion de ces données dans son plan annuel. Des formations similaires seront proposées à l'avenir à davantage de municipalités débutant des travaux en la matière.



● FORESTERIE ET FEMMES - SENSIBILISATION ET PARTICIPATION

Sensibilisation

La SNE a organisé des réunions avec des femmes rurales et des femmes employées dans l'administration locale afin de les informer sur leurs droits, notamment en lien avec les forêts et les terres. Elles ont été informées qu'elles pouvaient rejoindre les associations d'utilisateurs des forêts et siéger aux conseils de ces dernières, qui sont les organes de prise de décisions.

La participation des femmes à la gouvernance des forêts

L'engagement des femmes dans la mise en œuvre des projets et plans locaux demeure actuellement très faible.

Cependant, 130 des 240 associations d'utilisateurs de forêts incluent désormais des femmes. C'est principalement le résultat des campagnes menées par la NCFPPA et la Fondation CNVP. Un projet de la Banque mondiale débutera en 2017, qui inclura un appel ouvert à subventions en faveur des associations d'utilisateurs de forêts. L'un des critères d'éligibilité sera l'obligation que les associations comptent au moins 30 % de femmes dans leurs organes décisionnels. La NCFPPA a déjà commencé à préparer les associations à devenir éligibles pour cet appel.

LES DÉFIS



Malgré les avancées accomplies jusqu'à présent, la SNE Albanie continue d'être confrontée à d'importants défis. Ces derniers sont principalement liés aux changements de gouvernements. La situation politique en Albanie est aujourd'hui relativement stable. Cependant, les élections politiques de juin 2017 pourraient affecter les processus en cours et l'activité de la SNE.

Par ailleurs, la réforme territoriale et administrative est actuellement à sa phase initiale. Du fait de la faible expérience des plus petites unités administratives en matière de gouvernance et de l'insuffisance de leurs infrastructures, des défis pourront survenir au fur et à mesure que se poursuivra le processus de mise en œuvre de la réforme.

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS

GARANTIR L'INCLUSIVITÉ ET LA PLEINE PARTICIPATION

- La mise en place d'un organe tel que le CCC garantit **l'engagement et la participation** d'un large éventail de parties prenantes.

Le CCC est une solide plate-forme composée de multiples acteurs se réunissant fréquemment pour discuter des défis et des actions à mener.

PARVENIR À UN ACCORD SUR UN OBJECTIF COMMUN AU SEIN DU GROUPE PRINCIPAL DE LA SNE

- Des **réunions régulières et largement inclusives** sont essentielles pour la discussion constructive qui doit avoir lieu. Le CCC s'est réuni cinq fois entre 2013 et 2016. Les membres sont parvenus à un accord sur les actions que chaque membre du CC devrait mettre en œuvre pour améliorer la gouvernance des forêts dans le pays. Un document de synthèse incluant des orientations pertinentes a été rédigé et communiqué aux décideurs et aux organisations partenaires. La Stratégie 2014-2016 de la SNE est le fruit des consultations et des discussions tenues entre de multiples parties prenantes, qui ont

produit un document de cadrage exposant les principaux défis concernant la gouvernance des forêts en Albanie. La deuxième Stratégie, approuvée en 2016, émane d'une réunion du CCC à laquelle participèrent également des représentants des municipalités nouvelles établies et l'Association pour l'autonomie locale. Un groupe de travail a été créé au sein du CCC afin de produire un document contenant les recommandations de la SNE pour le gouvernement. Une réunion du groupe de travail fut organisée afin d'harmoniser les points de vue et de convenir de la teneur d'une audience publique.

TISSER UN LIEN VÉRITABLE AVEC LES AUTRES INITIATIVES POURSUIVANT DES BUTS SIGNIFICATIFS DANS LE PAYS

- La **participation des parties prenantes** telles que la Banque mondiale et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement à la SNE ajoute de la valeur et de l'influence à la plate-forme. En raison de leur engagement dans le secteur forestier à travers une coopération précédente avec la NFCFPA, la Fondation CNVP et le gouvernement albanais, et en raison des

synergies préexistantes en matière d'intérêts et de priorités, toutes deux siègent au CCC et jouent un rôle actif au sein de ce dernier. La Banque mondiale a par exemple encouragé les parties prenantes de la SNE à discuter et convenir d'une position commune à présenter au gouvernement pour un plaidoyer plus efficace.

ENTAMER DES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS NATIONALES EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DE POLITIQUES AFIN DE SUSCITER LE CHANGEMENT EN DIRECTION DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE CENTRÉE SUR LES PERSONNES

- **L'implication des députés** dans les discussions et les visites de terrain engendre d'excellents résultats. Certains des députés participant au CCC sont également membres du Comité pour l'environnement et les activités productives, le groupe parlementaire à l'origine de la présentation au Parlement d'un projet de loi sur la foresterie. Leur présence au sein du CCC revêt une importance cruciale pour la SNE.
- Des visites de terrain avec 3 députées furent organisées dans une région proche de Tirana. Les députés rencontrèrent les communautés et purent observer de leurs propres yeux la situation des forêts et celle de leurs utilisateurs. Ils nouèrent un dialogue avec les membres de la communauté, devenant plus sensibles et compatissants vis-à-vis des besoins des communautés forestières.

ATTEINDRE LA LÉGITIMITÉ À LONG TERME DE LA PLATE-FORME MULTIPARTITE

- **La fiabilité** est essentielle. Bien que la SNE constitue un véhicule fondamental pour obtenir la crédibilité au niveau national, les membres de la SNE bénéficiant déjà d'une bonne réputation au niveau national et international peuvent constituer un atout.
- Il est primordial de tisser **un solide réseau de relations**. Le développement de bonnes relations avec les institutions et l'établissement de contacts avec des individus spécifiques sont des stratégies utiles. Même des réunions informelles avec des ministres ou des fonctionnaires du gouvernement local peuvent par exemple engendrer d'importants résultats.
- **La persistance** est fondamentale. Les documents et les demandes peuvent être envoyés par e-mail ou par courrier, bien que les courriers avec accusé de réception et les messages de suivi précis soient souvent une garantie fondamentale d'une réponse rapide.
- **Le recueil de preuves sur le terrain** et leur utilisation dans le cadre du plaidoyer donne davantage de fondements aux revendications et rend les efforts de plaidoyer plus efficaces, d'une manière générale.
- **La communication** est importante. La SNE Albanie publie un bulletin mensuel intitulé LifeGreen, qui compile des histoires du terrain et des documents de politique. Il est largement diffusé au niveau national. Il conforte non seulement la position de la SNE, mais il contribue également à faire mieux connaître ses travaux et ses accomplissements.

QU'EST-CE QU'UNE SNE ?

Ces dernières années, l'accès équitable à la terre, notamment dans les zones rurales, a figuré en tête des priorités politiques internationales et est reconnu comme un élément crucial contribuant au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Les politiques et les lois foncières innovantes et progressistes, notamment au niveau national, sont essentielles pour établir un accès, une utilisation et un contrôle équitables sur les terres et les autres ressources naturelles. La Stratégie d'engagement national (SNE) est la première étape d'une approche promue par la Coalition internationale pour l'accès à la terre au niveau national, afin de créer les conditions pour un changement politique inclusif et centré sur les personnes. Formulée conjointement et co-détenue par les membres de l'ILC et les autres acteurs pertinents au niveau national, la SNE est un cadre permettant d'identifier les principaux domaines prioritaires dans lesquels les acteurs concernés par les questions foncières voient des opportunités pour susciter le changement, soit au niveau de la formulation des politiques, soit au niveau de la mise en œuvre des politiques progressistes existantes.

Le processus de la SNE implique aussi l'établissement d'une plate-forme multipartite accompagnant la mise en œuvre de la SNE et rend nécessaire des ajustements sur la base des enseignements tirés. Un processus SNE vise donc à faciliter l'action collaborative et coordonnée entre différentes parties prenantes impliquées dans les questions foncières au niveau national, afin de promouvoir la gouvernance foncière. Par le biais de ce processus SNE, les acteurs de la société civile nationale bénéficient d'un nombre croissant d'opportunités pour collaborer entre eux et avec les acteurs internationaux, aussi bien gouvernementaux que non gouvernementaux, et pour entamer un dialogue avec les gouvernements locaux et nationaux.

Il existe actuellement des SNE en **Afrique** (Malawi, Tanzanie, Kenya, Madagascar, RDC, Togo, Cameroun, Sud-Soudan), **Asie** (Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Népal, Philippines), **Europe** (Albanie) et **Amérique latine** (Bolivie, Colombie, Équateur, Guatemala, Nicaragua, Pérou).

Des SNE sont en cours de formulation en Afrique du Sud, au Sénégal, en Mongolie, au Kirghizistan, en Jordanie, en Moldavie, au Honduras et en Argentine.

Le présent document se base sur les informations partagées lors de l'Atelier d'apprentissage mondial sur les SNE tenu à Tirana en octobre 2016 ; un entretien réalisé avec la facilitatrice de la SNE Albanie, Albora Kacani ; la Stratégie SNE de 2013 ; le rapport 2016 de la SNE et l'Évaluation pays 2017 de l'Albanie.

Dernière mise à jour : 12 avril 2017.







COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

Secrétariat c/o FIDA, Via Paolo di Dono 44, 00142 - Rome, Italie

☎ +39 06 5459 2445 📠 +39 06 5459 3445 @ info@landcoalition.org

🌐 www.landcoalition.org